

ANIMATION DE BASSIN -CPE-

BASSIN : CHER

Date : 07/02/2019

Réunion n°: 2

Rédigé par : Stéphanie Parquet-Gogos et Aurélie Willay

Relevé de conclusions

<i>Relevé de conclusions</i>		
<p><u>ODJ matin</u></p> <p>Solidarité générationnelle, construction du collectif et appropriation du bien commun</p>	<p><u>Engagement de l'élève rôle des instances, rôle des élèves dans les instances.</u></p> <p>Objectif : apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble. Outils : 4 parcours éducatifs, de la maternelle au lycée, sur Folio.</p> <p>Avenir : construction progressive de l'orientation et découverte du monde économique et professionnel.</p> <p>Santé : structuration des dispositifs de protection de la santé des élèves, la prévention des conduites à risques, et des enseignements des programmes scolaires.</p> <p>Artistique et culturel : favoriser un égal accès à la culture et à l'art par l'acquisition d'une culture commune</p> <p>Parcours citoyen : acquisition d'un esprit critique, culture de l'engagement, construction d'un jugement moral et critique, RVC (réfèrent VC) et reconnaissance (circulaire 23 juin 2016)</p>	<p>M. DISSON, DAVL</p>

	<p>⇒ Engagement comme processus de socialisation, de construction individuelle et citoyenne (être utile, pour soi et pour les autres, être soi-même)</p> <p><u>Quelles possibilités d'engagement de l'élève ?</u> MDL (loi 1901), délégué de classe, CVC/CVL, FSE, médiateur sentinelle, ambassadeur culture, faisant le lien entre associations locales et l'établissement, participation à des journées sur des thèmes particuliers (contre le harcèlement) organisation de débats, actions de solidarité, collectes, organisation autour du festif ou du sportif (cf circulaire sur l'engagement citoyen)</p> <p>En lien avec le droit d'expression, de réunion, d'affichage.</p> <p>⇒ Faire de l'établissement un lieu d'apprentissage de la citoyenneté (circ 20/08/19 sur la composition des instances lycéennes, circ du 9/09/16 sur l'acte II de la vie lycéenne, décret n° 2016-1631 du 29/11/16 sur le CVC et circ 7/12/16)</p> <p>Réforme du collège de 2016 : CVC et 1 média dans chaque collège, pause méridienne 1h30 mini pour favoriser les clubs, l'expression orale et le travail d'équipe, 20% du temps d'apprentissage consacré aux nouvelles modalités d'enseignement, EPI dont information communication et citoyenneté (circ 2016-190 du 7/12/16)</p> <p>AG des délégués / CVC, concurrence ou complémentarité ? AG des délégués : instance qui s'appuie sur le dialogue au sein de la classe, le délégué peut faire émerger des problématiques spécifiques de la classe / CVC représente tous les élèves, favorise l'apprentissage des élèves à l'exercice de la vie collégienne, en les</p>	
--	--	--

	<p>associant au processus de décision pour prise de conscience des contraintes multiples.</p> <p><u>Similitudes CVL / CVC :</u> CVL obligatoire dans chaque lycée depuis 2000, consulté sur certains sujets 4 fois/an, 10 membres élus pour 2 ans renouvelable par moitié tous les ans, présidé par CE, composé de 5 enseignant, 3 ATSS et 2 parents d'élèves. CVC pas d'obligation, autonomie de l'établissement, mais association des élèves pour formuler des propositions et les associer aux décisions. MDL tous les lycéens peuvent y adhérer, gérée par les élèves, circ 2010-009 du 29/01/10. Remarque du DAVL : les MDL sont plus investies que les CVL Réponses des collègues de lycée : difficultés en établissement, car les convocations au CA arrivent 48H avant la date, donc peu de temps pour expliquer les questions qui y seront abordées. Au CA, le CE revient sur les décisions prises lors du CA précédent, donc les élèves n'ont pas l'impression d'être associés.</p> <p>CVC, des q° :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obj et attentes - Comment animer et faire vivre le CVC - Sa composition - Les champs d'intervention - L'inscription au RI <p><u>Ce que l'on fait au CVC :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation de l'établissement (journées à thème...) éléments propices au travail sur le sentiment d'appartenance - Engagement humanitaire 	<p>Visionnage d'un clip sur la vie lycéenne, semaine de l'engagement 2016</p>
--	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des lieux de vie - Travail inter cycles, inter degrés (primaire/collège, collège/lycée) - Organisation d'évènements caritatifs, sportifs, festifs - Création de média (webradio, journal du collège) - Invitation d'intervenants (sur le harcèlement, l'égalité F/G par ex) <p><u>Outils :</u></p> <p>PIA : espace confluence, où l'on peut télécharger des documents ou en déposer (en cliquant sur modifier, ajouter dans une case vide un doc, y ajouter un titre, puis décocher notifier les modifications).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affiche CVC - FLAC pour les lycées (existe depuis 2013, création du CAVL), du 1 au 6 avril. - Vademecum CVC <p>(Pour y accéder, communiquer son pseudo à DAVL)</p> <p>Une enquête sera menée dans les collèges sur les CVC, afin d'avoir des données sur les CVC de l'aca ORL-T (mode de recrutement des élèves, d'adultes, les actions remarquables de l'année, thèmes de travail, liaison CVL-CVC...) -> faire remonter les questions qui nous semblent intéressantes.</p> <p>Pb identifiés par les élus CAVL</p> <p>Comment faire pour que les élèves s'engagent dans la durée et ne soient pas que de simples participants ?</p> <p>Comment valoriser l'engagement des élèves (place de l'élève, reconnaissance du travail accompli) ?</p>	
--	--	--

	<p>Comment promouvoir le rôle et les projets du CVC auprès des élèves et de l'ensemble des adultes ?</p> <p>Comment favoriser le dialogue entre les élèves élus et les adultes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les facteurs de l'engagement des jeunes : participer au processus décisionnel, être à l'initiative des projets, être associés dès le début du processus électoral... (cf diapo sur confluence) ⇒ Le positionnement du RVC et de l'ensemble des adultes : accompagner et non guider, inscrire l'engagement de l'élève sur le bulletin trimestriel, décerner une attestation rédigée par le principal, les formes d'engagement et les compétences acquises (cf diapo sur confluence) 	
<p style="text-align: center;"><u>ODJ après-midi</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Les associations en établissement scolaire</u></p>	<p><u>Mieux connaître les AS pour mieux les valoriser auprès des élèves, et valoriser les élèves s'y investissant</u></p> <p><u>Etats des lieux</u> :</p> <p>44 AS, 4505 licenciés, 21519 élèves scolarisés soit 20,93% des élèves Dans le cher, 159 animateurs des AS avec forfait 3h soit 28,33% licenciés par animateurs</p> <p><u>Objectifs</u> :</p> <p>Aspect compétitif mais aussi formation de jeunes officiels (JO) dans toutes les activités 930 JO en 2016, pratiquement 1400 cette année, qui participent à l'organisation des compétitions, soit 20.54% des licenciés.</p>	<p>Directeur départemental UNSS du Cher, M. MEUNIER Alain</p>

	<p>Plusieurs niveaux de certification, district, départemental, régional, dans différentes disciplines. Elèves volontaires. Bonification au BCG. Existe aussi Jeunes organisateurs, jeunes reporters, jeunes coachs.</p> <p><u>4 axes</u> : les fonctions du sport scolaire dans le 2nd degré Un élément de culture : découvrir, pratiquer, mixité, innover Une fonction éducative : apprendre, se former, se perfectionner, réussir, vivre ensemble Une fonction de santé publique : promouvoir une qualité de vie, pratiquer régulièrement une activité, s'épanouir physiquement, et mentalement Une fonction sociale : s'intégrer, partager, respecter, coopérer, communiquer</p> <p>Sur le terrain, baisse de l'attrait des sports collectifs, différences d'implication selon les territoires, en raison de l'offre sportives extérieures dans les zones urbaines. Améliorer la communication autour d'évènements comme la rencontre sport partagé (un jeune valide un jeune non valide)</p> <p>Président de l'AS de l'établissement est le CE. L'enseignant d'EPS est le trésorier. Une AG a lieu tous les ans. Les adultes peuvent avoir une licence adulte. Les parents peuvent s'impliquer. Des projets ou sorties peuvent être organisées (par ex récemment ds le Cher, les élèves sont allés voir un match de rugby du tournoi des cinq nations), des actions spécifiques peuvent être menées pour collecter des fonds.</p> <p><u>La FMDL</u></p>	<p>M. Paul FARULT, FMDL délégué régional Centre Val de Loire</p>
--	--	---

	<p>Création il y a 4 ans pour aider les MDL en perdition, aidé par l'AOREVEN</p> <p><u>AG de la FMDL :</u></p> <p>ALESA association de lycéens et apprentis en lycée agricole + MDL, composent le CA.</p> <p>Délégation générale composée de 4 personnes qui gèrent le FMDL au national (dont 2 bénévoles), s'occupe de la partie administrative mais ne vote pas.</p> <p>Travaille sur deux axes : dossiers nationaux pour conseiller et proposer des projets au national, et la coordination aca pour favoriser la rencontre entre MDL d'un même bassin ou d'une aca.</p> <p><u>Liste des projets nationaux :</u> cf site FMDL</p> <p>Projets portés par la FMDL et qui peuvent être mis en œuvre dans les établissements par les MDL (ex lutte contre les discriminations, lutte contre la haine anti LGBT, les arts et la culture, le sport, la prévention santé, les lycées professionnels (en cours, besoin d'acteurs terrain pour créer un livret de ressources à destination des LP. Si intéressé, les CPE sont sollicités pour contribuer à la réalisation du livret, en envoyant les problématiques rencontrées en LP par mail via le site internet)</p> <p><u>Valeurs et actions :</u></p> <p>Assises nationales des MDL (1000 élèves conviés) sur un thème chaque année.</p> <p>Objectif, former les élèves. Création de forum aca, plus accessibles, avec formation dans des ateliers, une plénière thématique et un village des opportunités. Transmission de valeurs,</p>	
--	--	--

	<p>car les lycéens qui s'y impliquent n'ont pas toujours le temps de prendre du recul. 4 valeurs portées par la FMDL : développement durable, éducation populaire, économie sociale et solidaire et lutte contre les discriminations.</p> <p>Adhésion à la FMDL pour devenir membre du réseau (50€ pour les petites MDL, et 2% du budget de l'année pour les grosses MDL), permet d'obtenir une adresse en @fmdl, et d'accéder à la plateforme nationale ou à l'espace numérique Drive (outils, trames diverses, par ex, PV, convocations, statuts, RI, bilan d'activités etc.)</p> <p><u>Structuration régionale :</u></p> <p>FMDL Centre Val de Loire, structure délocalisée indépendante financièrement.</p> <p>Projet forum régional 3 avril 2019 à Orléans (lieu à définir), projet de lutte contre l'homophobie et la transphobie dans les lycées (17 mai, set de table en lycée + guide de ressources pour organiser une action à cette date).</p> <p>Rencontres inter MDL, par bassin, orientées vers des projets concrets partagés.</p> <p>Organisation de formation sur des thèmes, comme la trésorerie, par des bénévoles, pour les lycéens.</p> <p><u>Relation CVL/MDL :</u> constat de 2 structures qui fonctionnent moyennement bien ensemble. CVL rôle de représentation des lycéens de l'établissement avec représentants au CA. Parfois rivalité sur le terrain.</p> <p>Semaine de la FLAC, collaboration possible entre MDL/CVL, co construction de projets. Faire avancer de front les deux</p>	
--	--	--

	<p>instances/structures pour ne pas les mettre en concurrence, notamment lors de la semaine de l'engagement en début d'année (élections). Et tenter de ne pas avoir de lycéens avec les 2 casquettes.</p> <p><u>Proposition de collaboration FSE/MDL</u> : permettre lors de la rentrée d'avoir une intervention, un projet d'intégration des 2ndes (par ex course d'orientation l'après-midi) ou lors de l'accueil des collégiens de secteur à N-1.</p> <p><u>Le rôle du CPE dans la MDL</u> :</p> <p>Mémoire vivante des projets menés les années antérieures. Être favorisant, accompagnant, mais ni intrusif, ni imposant.</p> <p>Financement des déplacements pour les assises ou autres formation : FMDL subventionne à hauteur du possible, souvent les MDL remboursent sur présentation de notes de frais.</p> <p><u>Exemple de collaboration CVL lycées Jacques Cœur et lycée des métiers Jean De Berry</u></p> <p>Lycéens du web, projet webTV inter CVL Réflexion menés par le CAVL, sur le thème des clichés et des stéréotypes dans les filières de formations en LP. Les élus CVL se sont rencontrés entre JC et JDB, en croisant les regards, en réalisant des reportages et en les diffusant sur YouTube, en partenariat avec les ateliers Canopé 18 pour le support technique. Au départ, les jeunes filles élues du CVL du lycée JC évoquent les lycéens de JDB comme des jeunes garçons en jogging et casquettes, parfois dangereux.</p>	<p>Mme Anne DOUCET, CPE, M. Thomas HAJDUKIEWICZ, enseignant documentaliste, et Mme Véronique ARTAUD, enseignante de lettres - Lycée des métiers Jean De Berry Mme PARQUET-GOGOS Stéphanie, CPE lycées</p>
--	--	---

	<p>Les jeunes de JDB élus CVL, quant à eux, estiment que les jeunes filles du lycée JC sont des princesses qui peuvent tout se permettre dans leur établissement.</p> <p>Rencontre des deux établissements : formation des élèves sur des compétences médiatiques, acquisition des compétences de bases sur une journée.</p> <p><i>Fakenews et rumeurs, la face cachée des news.</i> Projet étendu à un projet inter CVC/CVL (collège Jean Renoir et lycée Jean de Berry) , en étendant à la fake news et à la rumeur, problématiques souvent rencontrées en collège.</p> <p>Objectif : création de clip de décryptage, diffusés sur la webTV et réutilisés par les ambassadeurs santé lors de leurs interventions.</p> <p>Les élèves imaginent une rumeur dans le but de la scénariser et de la diffuser. Ils mènent une enquête, un serious game, sur une rumeur, sur le site <i>stoplaviolence</i>. Les élèves se reverront prochainement pour poursuivre la scénarisation de leur projet.</p>	<p>Jacques Cœur (excusée)</p> <p>Visionnage de la vidéo</p>
--	--	---

Taux de présence : 49%

Annexes : *(liste des pièces jointes)*

Contribution au site : *Rubrique(s) concernée(s)*

Perspective prochaine Réunion
Thème de la co éducation